

Intégration des enseignements transversaux d'informatique non spécialiste et du C2I dans les maquettes de L

De: Claire Hanen, professeur, directrice adjointe de COMETE et coordinatrice du C2I.

A : tous les directeurs d'UFR pour diffusion aux équipes de formation de L, et à la direction du SUFOM.

Chers collègues,

Cette note a pour but de vous éclairer sur les enjeux et les difficultés d'implantation d'enseignements d'informatique-utilisateur, ainsi que de vous faire quelques propositions dans le cadre des projets de réhabilitation.

Un bref historique.

Depuis de nombreuses années, les directives successives ministérielles nous demandent, dans le cycle L (avant en DEUG) d'organiser des enseignements d'informatique, au sens culture générale et utilisation des outils bureautique courants. Je rappelle à ce sujet que l'informatique pour spécialistes est assez éloignée de cette notion d'informatique utilisateur, et qu'elle est présente à Nanterre dans quelques filières (MMIA,MIAGE, SITEC, IUT).

Depuis 3 ans s'est ajoutée l'obligation de proposer aux étudiants de L, comme supplément au diplôme, la préparation du C2I, un certificat national permettant de valider certaines compétences en informatique-utilisateur. Cette obligation est particulièrement cruciale pour les étudiants préparant le concours d'entrée IUFM, puisqu'il rapporte des points, et risque à court terme de devenir obligatoire.

Et également, à chaque réforme, l'université de Nanterre répond à cette demande de manière minimale compte tenu des faibles moyens en personnels (sur le tableau de service des enseignants d'informatique, il y a déjà 1500 heures complémentaires) et en salles machine permettant d'organiser des enseignements présentiels.

Des enseignements d'informatique-utilisateur présentiels ont lieu essentiellement de manière poussée en L Eco-Gestion et en L STAPS, et de manière bien moindre en AES et en Sociologie, et langues. On trouve également sporadiquement ce type d'enseignements au niveau M (en sc politiques, par exemple). On voit qu'il y a de nombreuses filières qui ne le prévoient pas.

Le C2I à Nanterre

Au niveau du C2I notre politique a été jusqu'à présent la suivante : nous avons développé un enseignement en ligne tutoré, qui est ouvert avec un numérus clausus actuel de 1500 étudiants dans l'année à tout étudiant de L de Nanterre, sur deux sessions (une par semestre).

Le contenu de cette formation recouvre parfois partiellement (et partiellement seulement) les EC présentielles que j'ai citées plus haut (pour plus d'information sur le contenu du C2I, voir

présentation). Mais nous avons préféré faire le choix de l'indépendance – c'est à dire que chaque UFR détermine les besoins ciblés de ses filières qui ne recoupent pas nécessairement non plus tout le programme C2I indépendamment de la certification.

La quantité de travail pour obtenir le certificat dépend très fortement du niveau initial. Nous pensons qu'elle peut varier de 20h à 60h environ.

La certification fait l'objet de deux épreuves : un QCM papier, et une épreuve pratique sur machine de 1h30 maximum, sachant que les salles machines actuelles sur l'université ne permettent pas de faire passer plus de 100 étudiants en même temps, à moins d'employer un très grand nombre de surveillants d'épreuve

L'ensemble du dispositif (conception des cours en ligne, rémunération des enseignants concepteurs de cours et des épreuves, organisation des épreuves, rémunération des tuteurs), a été financé sur le budget de COMETE grâce à des fonds du contrat quadriennal. Nous avons également ajusté le dispositif tutoré, et conclu qu'un tuteur en ligne (étudiant avancé rémunéré comme moniteur informatique) pouvait travailler avec un groupe de 60 étudiants 2h par semaine.

Le bilan que nous avons fait en juin 2006 de ce fonctionnement, fait apparaître deux difficultés :

- nombreux clausus très très loin d'être atteint.
- une moitié des étudiants passent l'épreuve pratique, parmi les inscrits

Pourtant, afin d'attirer un plus large public et de permettre de valider l'effort fait par les étudiants dans leur cursus, nous avons mis en place à la rentrée 2006 une EC libre de 3 crédits, qui utilise les mêmes supports de cours en ligne que le C2I, a les mêmes modalités de préparation, et est validée par une note de participation à l'enseignement en ligne et la note de QCM (commune au C2I).

Mais force est de constater que l'information sur le dispositif a eu du mal à atteindre sa cible (dans les secrétariats pédagogiques, tout le monde n'était pas forcément au courant), et que le fait de travailler « en plus » des études pour obtenir un certificat dont les étudiants ne perçoivent pas encore l'utilité – pourtant nous avons des témoignages que cela renforce considérablement leur CV – n'est pas une chose que les étudiants envisagent aisément.

Moyens pour l'avenir

Je pense qu'il serait utile de profiter des nouvelles demandes d'habilitation pour reposer la question de la place du C2I dans les maquettes, mais également de son financement.

Quelques points importants :

- 1) il me semble qu'on ne peut envisager globalement sur l'université un volume d'enseignement présentiel plus important sans y mettre des moyens conséquents :
 - appui des demandes de postes d'informaticiens – qui jusqu'à présent ont eu du mal à passer.
 - recherche de vacataires
 - Equipement de salles
 - Désignation de correspondants dans les UFR pour gérer cet aspect des choses.

- 2) le département math-info de l'UFR SEGMI peut travailler avec les équipes de formation qui seraient prêtes à mettre ces moyens sur des propositions de contenus adaptés. Par contre, ils ne peuvent se charger actuellement de la logistique pour des enseignements nouveaux.
- 3) L'équipe du C2I et COMETE mettent à la disposition des UFR les cours et exercices en ligne, qui pourront être repris dans leurs maquettes s'ils le souhaitent. Mais COMETE n'aura pas nécessairement, à l'avenir, les fonds pour organiser le dispositif s'il se généralise – tutorat, épreuves,.. etc

Propositions

Dans ce contexte, je pense que nous pouvons avancer la proposition suivante, qui pourrait être une alternative à un enseignement présentiel lorsque celui-ci ne peut pas être organisé (même si l'on peut très bien organiser du tutorat présentiel si nécessaire, ou quelques heures TD en début de formation), et qui permettrait à la fois d'augmenter la formation des étudiants en ce sens, ainsi que les candidats à la certification.

- 1) les UFR désignent un correspondant C2I (enseignant) chargé de suivre la question.
- 2) Elles se chargent de vérifier qu'une salle machine libre service permet à leurs étudiants qui n'ont pas de poste informatique personnel et/ou de connexion Internet de travailler à l'université.
- 3) Elles utilisent dans leur maquette l'enseignement en ligne proposé dans le cadre du C2I sur la plateforme COMETE.
- 4) Comete fournit également les sujets d'examens (QCM et épreuves pratiques du C2I, lorsque les notes obtenues sont réutilisées pour être validées dans le cursus selon des modalités à définir par l'équipe de formation de l'UFR) et corrige les copies.
- 5) Le correspondant C2I aide à l'organisation des épreuves- fait l'interaction entre COMETE et l'UFR , et surveille l'épreuve. Dans le cas où une partie seulement des cours en ligne serait réutilisée, le correspondant organise lui-même les épreuves et fait les sujets.
- 6) Les UFR financent le tutorat par le biais d'un reversement à COMETE au nombre d'heures tuteurs recrutés pour la formation. Le coût d'un tuteur (moniteur informatique) pour un groupe de 60 étudiants est d'environ 500 euros pour un semestre.

En espérant que cette note vous aura été utile, je suis à la disposition des personnes concernées pour organiser une réunion à ce sujet.

Cordialement
Claire Hanen